

PROCEDURE D'ADMISSION IFP-IFSER SUP

1. Vérifie les conditions d'accès

L'admission à la formation de psychomotricité de l'IFSER SUP est ouverte aux candidats titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

2. Candidate sur Parcoursup (candidats Parcours sup)

Crée ton dossier comprenant les résultats scolaires, le projet motivé, les expériences personnelles ou professionnelles, ainsi que les activités et centres d'intérêt. Ce dossier permet à l'établissement d'évaluer la maturité du projet, la qualité de l'expression écrite et la capacité du candidat à suivre une formation professionnalisante. Formule tes vœux pour l' instituts de formation en psychomotricité d'IFSER SUP et respecte les dates limites.

Ou

2. Candidate auprès d'IFSER SUP (candidats Hors Parcours sup)

S'inscrire sur Parcoursup

Crée ton dossier comprenant ta lettre de motivation, les expériences personnelles ou professionnelles, ainsi que les activités et centres d'intérêt. Tu transfères par mail ton dossier par mail ou dépose le à l'IFSER SUP.

3. Prépare ton Oral d'admission

Après l'analyse du dossier, l'IFSER SUP convoque tous les candidats à un oral d'admission. Cet échange vise à apprécier la motivation, la connaissance du métier, la posture relationnelle et la capacité à travailler en équipe. Les jurys recherchent des candidats capables d'écoute, d'empathie, de stabilité émotionnelle et de réflexion personnelle. Une bonne compréhension du rôle du psychomotricien et de ses champs d'intervention constitue un atout important pour réussir cette étape.

4. Réponse de l'établissement

Le candidat reçoit soit : 1 proposition d'"**admission**", "1 **refus**", ou est sur " **liste d'attente**"

5. Confirme ton admission

Si tu es accepté, valide la proposition sur Parcoursup et procède à l'inscription administrative auprès de l'IFSER SUP

6. Inscription définitive

Une fois admis, le candidat doit confirmer son choix sur Parcoursup puis procéder à l'inscription administrative directement auprès de l'IFSER SUP. Cette étape comprend la remise des documents nécessaires, le paiement des frais d'inscription et frais de scolarité et la finalisation des démarches administratives. L'étudiant intègre ensuite la formation, qui se déroule sur trois années et conduit à l'obtention du Diplôme d'État de psychomotricien